

DATE DE LA REUNION : 01/12/2021	LIEU : Curnier	REDACTEUR : ELISA MARZO
OBJET : Commission F Mutualisation-Administration générale-Ressources humaines (mutualisation)		

MEMBRES DE LA COMMISSION							
NOM Prénom	COMMUNE	FONCTION	C	P	A	Exc	DIFF.
<b>MACIPE Nadia</b>	<b>NYONS</b>	<b>VP COMMISSION F + CONSEILLERE MUNICIPALE</b>	X	X			X
AMAR Janine	VALOUSE	MAIRE	X	X			X
AZAKIR-DUPOUX Sylvie	SAINT FERREOL TRENTE PAS	3ème ADJOINTE	X	X			X
TITZ Patrick*	VENTEROL	1er ADJOINT	X	X			X
GRAUGNARD Henri	SAHUNE	CONSEILLER MUNICIPAL	X	X			X
USSON Pierre	SAINT AUBAN SUR L'OUVEZE	CONSEILLER MUNICIPAL	X	X			X
ROUSSELLE Didier	NYONS	7ème ADJOINT	X		X		X
INIZAN Loïc	REMUZAT	CONSEILLER MUNICIPAL	X		X		X
CHAUDET Laurence	CONDORCET	2ème ADJOINTE	X			X	X
BAS Claude	VERCLAUSE	MAIRE	X		X		X
CHAUVET Marie- Thérèse	PIEGON	1ere ADJOINTE	X		X		X
GREGOIRE Michel	LA ROCHE SUR LE BUIS	MAIRE	X		X		X
HAIM Juliette	BUIS LES BARONNIES	3ème ADJOINTE	X		X		X
NICOLAS Alain	VERS SUR MEOUGE	MAIRE	X		X		X
PICHON Jean-Claude	VENTEROL	CONSEILLER MUNICIPAL	X		X		X
ROUX Serge	PIEGON	MAIRE	X		X		X

\*En remplacement de DIACONO Eugénie – VENTEROL - CONSEILLERE MUNICIPALE

MEMBRES DU BUREAU							
NOM Prénom	COMMUNE	FONCTION	C	P	A	Exc	DIFF.
AICARDI Louis	PLAISANS	Bureau					X
BAS Claude	VERCLAUSE	CP/CExe/Bureau	X		X		X
BERNARD Sébastien	BUIS LES BARONNIES	CP/CExe/Bureau					X
CAHN Philippe	CHATEAUNEUF DE BORDETTE	Bureau					X
COMBES Pierre	NYONS	Bureau					X
CORNILLAC Christian	MIRABEL AUX BARONNIES	C.Exe/Bureau					X
DAYRE Thierry	NYONS	Président					X
DECONINCK Stéphane	MONTAULIEU	C.Exe/Bureau					X
FERNANDES José	BESIGNAN	Bureau					X
FRACHINOUS Alain	SEDERON	Bureau					X
GARCIA Jean	SAINT MAURICE SUR EYGUES	C.Exe/Bureau					X
GILLET Didier	MONTBRUN LES BAINS	Bureau					X
GIREN Didier	PELONNE	Bureau					X
GREGOIRE Michel	LA ROCHE SUR LE BUIS	CP/CExe/Bureau	X		X		X
GRONCHI Yoann	CORNILLAC	Bureau					X
LAGET Jean-Michel	CHAUDEBONNE	C.Exe/Bureau					X
LAURENT Marie-Christine	NYONS	Bureau					X
MACIPE Nadia	NYONS	C.Exe/Bureau	X	X			X
MONIER Marie-Pierre	VINSOBRES	Bureau					X
MONPEYSSSEN Jean-Jacques	NYONS	C.Exe/Bureau					X
NICOLAS Alain	VERS SUR MEOUGE	CP/CExe/Bureau	X		X		X
NIVON Jacques	VILLEPERDRIX	Bureau					X
PEYRON Roland	MONTAUBAN SUR L'OUVEZE	C.Exe/Bureau					X
PEZ Gérard	VERCOIRAN	Bureau					X
RANCON Nadège	SAINTE JALLE	Bureau					X
RICHARD Éric	AUBRES	CP/CExe/Bureau					X
ROCHAS Pascale	BUIS LES BARONNIES	C.Exe/Bureau					X
ROUSSELLE Didier	NYONS	Bureau	X		X		X
ROUX Serge	PIEGON	Bureau					X
RUYSSCHAERT Christelle	SAINTE SAUVEUR GOUVERNEMENT	C.Exe/Bureau					X
SALIN Olivier	REMUZAT	C.Exe/Bureau					X
TACUSSEL Odile	MEVOUILLON	Bureau					X
THIRIOT Christian	BEAUVOISIN	Bureau					X

C : Convoqué ; P : Présent ; A : Absent ; Exc : Excusé ; Diff : Diffusion pour information

## ORDRE DU JOUR :

- **Création du pôle mutualisé de secrétariat de Mairie**
- **Bilan des actions de mutualisation de l'année 2021**
- **Perspectives 2022**
- **Questions diverses**

*NB : Le support de réunion est joint en annexe.*

*Une note sur les dispositifs de conseils juridiques est jointe en annexe.*

Nadia MACIPE, VP en charge des questions de mutualisation remercie les membres présents. Elisa MARZO et Vincent PERLBARG présentent le bilan 2021 et les perspectives 2022 selon les 3 axes du projet de service.

### **1. Bilan des actions de mutualisation 2021**

- **Réalisation d'une enquête sur les besoins en mutualisation**

L'année 2021 a été marquée par le renouvellement des conseils municipaux. La première décision de la commission F a été de définir la politique de mutualisation pour le mandat 2020-2026. Pour cela, une grande enquête en ligne sur les besoins en mutualisation a été réalisée en avril-mai. Il en est ressorti 3 grands thèmes à traiter en priorité : l'organisation de formations, la création d'un pôle de secrétariat mutualisé et la mise en œuvre d'actions de mutualisations ponctuelles.

#### Axe 1 : Suivre et développer le fonctionnement de l'outil service-commun

- **Création d'un service-commun « Secrétariat permanent » et de « remplacement et de renfort »**

Le service mutualisation est venu à la rencontre des maires et des secrétaires pour présenter le projet de création du service, un livret de présentation du service a été communiqué et un courrier expliquant le fonctionnement du service a été envoyé. Il est rappelé que l'objectif est d'offrir un emploi plus attractif pour l'agent et recruter plus facilement pour les mairies. Par exemple, pour les nouveaux recrutements, cela permet aux communes qui partagent leur secrétaire, de proposer un seul employeur, la CCBDP, (et donc de décharger le volet ressources humaines de leur secrétaire) mais aussi d'harmoniser les carrières. Le service de remplacement et de renfort permet de remplacer les secrétaires qui sont en arrêt maladie longue durée ou de répondre à la charge de travail supplémentaire. Le service fonctionne selon une solidarité territoriale, les secrétaires permanentes qui ne sont pas à plein temps, s'occupent quand c'est possible du service de remplacement.

La convention a été créée par délibération du 09/11/2021. La CCBDP doit maintenant recruter du personnel pour les communes qui souhaitent intégrer ce service.

Mme Janine AMAR fait part que la mise à disposition d'agents techniques pourrait être aussi intéressant. Dans le prolongement de cette idée, M. Patrick TITZ propose également que du matériel en commun soit mis à disposition.

Ces thèmes ont été abordés dans l'enquête mais n'étaient pas ressortis comme prioritaires. Si plusieurs communes sont intéressées alors ces actions pourraient être remises à l'ordre du jour.

- **Création d'un service-commun « Conseiller Numérique Intercommunal »**

L'Etat finance par le plan France Relance dans le cadre de l'ANCT, pour une durée de 2 ans, le recrutement de conseillers numériques au service des administrés. Des conventions seront passées auprès de deux associations spécialisées dans l'accès au numérique pour mettre à disposition deux agents et une troisième personne sera recrutée pour intégrer le service commun. Ce dispositif proposé par l'Etat doit être piloté par l'intercommunalité. Mme AZAKIR-

DUPOUX relève qu'un agent du Parc est mutualisé sur les questions du numérique. La différence avec ce nouveau service est qu'il est destiné aux communes et non aux administrés. La convention a été créée par délibération du 09/11/2021.

- **Création d'un service-commun « Elaboration et animation du contrat de solidarité de l'Agence de l'Eau pour les communes ZRR »**

L'agence de l'eau accompagne les communes relevant du classement en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) pour la rénovation et l'entretien des ouvrages d'alimentation en eau potable et d'assainissement (réseaux et stations), en partenariat avec les Conseils Départementaux.

Cette forme de solidarité prend la forme d'un contrat signé entre l'EPCI et l'Agence de l'Eau au bénéfice des communes membres qui souhaitent bénéficier du dispositif financier. Dans ce cadre, la CCBDP via le service commun porte l'emploi d'un agent, missionné pour permettre l'élaboration et la mise en œuvre de ce contrat.

La convention sera créée par délibération lors du prochain conseil communautaire.

#### Axe 2 : Soutenir la démarche de formation aux agents communaux et aux élus

- **Organisation de formations techniques**

Il est rappelé que l'avantage d'organiser des formations mutualisées est de faire venir l'intervenant sur le territoire. 3 formations techniques ont été proposées aux communes. Elles ont regroupés des agents de 11 communes, les syndicats Bentrix et SIVOS mais aussi les agents de la CCBDP. La CCBDP a pris en charge l'organisation et offert les repas. Elles ont eu lieu en novembre et décembre 2021.

- Habilitation électrique : 26 personnes (2 sessions)
- Signalisation temporaire des chantiers sur voirie : 15 personnes
- AIPR Opérateur (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) : 16 personnes.

#### Axe 3 : Mettre en œuvre des actions de mutualisation ponctuelles

- **Suivi des études DECI**

La CCBDP avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage du Département suit l'avancement des études DECI pour 38 communes. Les études ont commencés fin d'année 2020 et sont en cours de finalisation. Le bureau d'études Cereg a terminé le diagnostic et le programme de travaux devrait aboutir en début d'année 2022. Actuellement, la CCBDP accompagne les communes dans leurs demandes de subvention auprès du Département et de l'Etat.

- **Commande groupée d'achat de sel de déneigement**

Comme l'année dernière, la CCBDP regroupe les commandes des communes qui sont intéressées pour acheter du sel en commun afin de profiter des prix avantageux. Le fournisseur retenu cette année est Soufflet Vigne. La livraison est programmée début décembre sur 4 sites : Séderon, Buis-les-Baronnies, Nyons et Rémuzat.

- **Proposer aux communes un listing de références juridiques consultables**

L'enquête de mutualisation avait montré un intérêt d'avoir un conseil juridique. Dans un premier temps, la commission avait décidé de recenser les différents services de conseils juridiques qui sont à disposition des communes, payants et gratuits. La note recensant ces dispositifs est remise aux membres présents de la commission. Elle est adressée aux élus et secrétaires de mairies. Elle sera diffusée aux mairies.

## **2. Perspectives 2022**

#### Axe 1 : Suivre et développer le fonctionnement de l'outil service-commun

- **Développer le service-commun « Secrétariat permanent » et de «remplacement et**

## de renfort»

Le service mutualisation doit recruter du personnel pour pouvoir faire fonctionner le service commun. La secrétaire en commun de Sahune et Villeperdrix part à la retraite en juin 2022. Les deux communes seraient potentiellement intéressées pour mutualiser leur future secrétaire.

Le réseau des secrétaires de mairie se mettra tout doucement en place en 2022. Les contours de ce réseau doivent encore être définis. Le réseau pourrait se réunir 2 à 3 fois par an. Le but est de rassembler l'ensemble des secrétaires du territoire pour échanger et se former.

### Axe 2 : Soutenir la démarche de formation aux agents communaux et aux élus

En 2022, l'objectif est de proposer des formations aux agents administratifs, techniques et aux élus. Plusieurs intitulés de formations ont été remontés par les communes. Il est plus difficile de recenser les besoins des élus. M. Patrick TITZ dit que les élus sont intéressés par ces formations, par exemple sur le budget, et qu'il souhaiterait qu'elles soient proposées dès le 1<sup>er</sup> trimestre.

### Axe 3 : Mettre en œuvre des actions de mutualisation ponctuelles

- **Soutien aux investissements DECI**

Au vu des programmes de travaux DECI, il pourrait être proposé un groupement de commande pour l'achat de matériel DECI (poteaux, bâches, cuves incendie...). Mme Janine AMAR dit que ce groupement pourrait intéresser l'ensemble des communes, y compris celles qui ne font partie du groupement « Etudes ». Mme Nadia MACIPE précise que ce groupement sera à lancer une fois les financements accordés.

- **Commande groupée d'achat de sel de déneigement**

A proposer à l'hiver prochain.

Fin de la séance, Mme Nadia MACIPE invite les membres de la commission à proposer de nouvelles actions de mutualisation qui pourront être mises à l'ordre du jour de la prochaine commission.

#### SYNTHESE :

- Le bilan 2021 est acté.
- Les perspectives 2022 sont de :
  - > développer les services-communs,
  - > renouveler l'organisation de formations à destination des agents et des élus,
  - > proposer de nouvelles actions ponctuelles en fonctions des besoins (ex : groupements de commande DECI, achat de sel de déneigement, etc.)

**La Vice-Présidente**  
**déléguée à la mutualisation,**  
Nadia MACIPÉ



**Le Président,**  
Thierry DAYRE

